

# **Politique sur les comités de l'association**

## **Article 1**

### ***Énumération des comités***

Les comités permanents de l'Association sont les suivants :

- (i)** Le Comité Communications et mobilisation;
- (ii)** Le Comité Droit vert l'avenir;
- (iii)** Le Comité Féministe;
- (iv)** Le Comité d'intégration annuelle (C.I.A.);
- (v)** Le Comité Face-à-face;
- (vi)** Le Comité Jeux-ridiques;
- (vii)** Le Comité Promo x Finissants;
- (viii)** Le Comité Défilé de mode x Show d'la Fac;
- (ix)** Le Comité Boutique de la fac;
- (x)** Le Comité Casino;
- (xi)** Le Comité Accès à la justice;
- (xii)** Le Comité Droit du sport et des loisirs;
- (xiii)** Le Comité Droit criminel et pénal (C.D.C.P.);
- (xiv)** Le Comité SimONU;
- (xv)** Le Comité de Droit notarial;
- (xvi)** Le Comité Droit autochtone.
- (xvii)** Le Comité des arts
- (xviii)** Le Comité Common law
- (xix)** Le Comité Droit de la santé
- (xx)** Le Comité de Droit constitutionnel et politique
- (xxi)** Le Comité diversité
- (xxii)** Le Comité du Droit des Affaires et de l'Investissement
- (xxiii)** L'Association des étudiant.es noir.es en droit de l'Université de Sherbrooke

- (xxiv) Le Comité du droit de la famille et de la jeunesse
- (xxv) Le Comité d'accueil d'une personne réfugiée
- (xxvi) Le Comité du droit de la propriété intellectuelle et de la technologie
- (xxvii) Le Comité du droit du travail
- (xxviii) Le Comité PRD
- (xxix) Le Comité droit fiscal
- (xxx) Le comité bien-être

## Article 2

### *Représentation des personnes exécutantes au sein des comités*

Chaque comité est formé de ses personnes membres élues et d'une personne représentante du Conseil exécutif de l'Association. Chaque personne représentante du Conseil exécutif est signataire d'office de son comité attitré.

L'appartenance d'une personne membre du Conseil exécutif à l'un des comités se fait par le biais d'une résolution en Conseil exécutif.

Cependant, la personne vice-présidente aux affaires sociales et sportives siège d'office sur le Comité Promo, sur le Comité d'intégration annuelle (C.I.A.), sur le Comité Jeux-ridiques, sur le Comité finissant.e.s et sur le comité Le Comité Droit du sport et des loisirs.

La personne vice-présidente aux communications siège d'office sur le Comité Communications et mobilisation.

La personne vice-présidente à l'environnement et à la condition étudiante siège d'office sur le Comité Droit vert l'avenir et sur le comité bien-être.

La Vice-présidence exécutive siège d'office sur le Comité d'accueil d'une personne réfugiée.

**La trésorerie siège d'office sur le Comité Boutique de la fac.**

Toutes les réunions des comités doivent être tenues, dans la mesure du possible, avec la totalité de ses membres, incluant la personne représentante du Conseil exécutif.